

# Nombre de postes équivalents plein temps (EPT) par type de personnel (enseignement public) – année scolaire 2022-2023

Les postes EPT sont calculés sans le personnel remplaçant (maternités, maladies et accidents) et sans les stagiaires. Les postes EPT respectent les définitions propres à chaque canton.

	Type de personnel	Cycles 1 et 2 (années 1-8)	Cycle 3 (années 9-11)	Non attribuable à un seul cycle
BE-fr	Personnel enseignant	473	232	28
	Personnel de direction	-	-	47
	Personnel de la pédagogie spécialisée <sup>(1)</sup> :			
	A	-	-	121
	B	-	-	40
FR-fr <sup>(2)</sup>	Personnel enseignant	1 263.7	735.7	171.1
	Personnel de direction	52	31.8	15.3
	Personnel de la pédagogie spécialisée :			
	A	222.7	-	4.8
	B	-	-	124.2
GE <sup>(3)</sup>	Personnel enseignant	2 555.1	1 330.2	9.1
	Personnel de direction	114.5	74.5	-
	Personnel de la pédagogie spécialisée :			
	A	37.1	89.6	71
	B	32.9	5	119.3
JU	Personnel enseignant	393.8	200.2	-
	Personnel de direction	10.6	5.4	-
	Personnel de la pédagogie spécialisée :			
	A	48.3	20.1	-
	B	-	-	-
NE	Personnel enseignant	844.3	464.4	9.4
	Personnel de direction	12.1	7.3	26.8
	Personnel de la pédagogie spécialisée :			
	A	29.8	5.1	67.3
	B	-	-	59.5
VS-fr	Personnel enseignant	1 094	542.8	69.3
	Personnel de direction	26.5	26.2	6.5
	Personnel de la pédagogie spécialisée :			
	A	132.2	56.2	-
	B	-	-	38.5
VD <sup>(4)</sup>	Personnel enseignant	4 426.6	2 388.4	50.3
	Personnel de direction	-	-	380.2
	Personnel de la pédagogie spécialisée :			
	A	534.1	186	219.6
	B	22.8	2.4	256.8
Total ERF	Personnel enseignant	11 050.5	5 893.7	337.2
	Personnel de direction	215.7	145.2	475.8
	Personnel de la pédagogie spécialisée :	1 059.8	364.4	1 122

La catégorie « Personnel de la pédagogie spécialisée » comporte deux sous-catégories :

A : Personnel de la pédagogie spécialisée et personnel d'enseignement pour élèves allophones,

B : Personnel de logopédie, de thérapie psychomotrice, personnel spécialisé chargé des autres mesures de pédagogie thérapeutique.

## Notes :

(1) BE-fr : La hausse concernant le personnel de la pédagogie spécialisé est due à un changement de système. Ce sont en effet les écoles ordinaires publiques qui sont dorénavant responsables de l'engagement du personnel dans ce domaine.

(2) FR-fr : Les nombres des EPT pour le personnel de la pédagogie spécialisée (la catégorie A pour le cycle 3) sont inclus dans la colonne « Cycle 3 » pour le personnel enseignant. Les nombres des EPT pour le personnel de la pédagogie spécialisée (la catégorie B pour les cycles 1+2) sont gérés par les communes.